

BON DE RESERVATION
VIDE-GRENIER D'ANDRESY en YVELINES (78) - DIMANCHE 18 OCTOBRE 2020
- avenue de Gal de Gaulle et halle du marché couvert

Date limite des inscriptions : le 9 octobre (cachet de la poste faisant foi)

particulier

professionnel

Société/Enseigne _____ R.C.S. _____

NOM / PRÉNOM _____

ADRESSE _____

CP _____ VILLE _____

TÉLÉPHONE _____ E-MAIL _____ @ _____

N° Carte Nationale d'Identité (ou passeport ou titre de séjour) _____

Date de délivrance _____ Par _____

Liste sommaire des objets à vendre : _____

Tarifs 2020 :

Avenue de Gal de Gaulle (places découvertes):

**Particulier – Riverain (habitant d'Andrésy) 18€TTC
les 2 mètres**

Particulier - Non riverain 22€ TTC les 2 mètres

Professionnel – 24€ TTC les 2 mètres

Sous la halle du marché (places couvertes) :

**Particulier - Riverain (habitant d'Andrésy) 20€TTC
les 2 mètres**

Particulier - Non riverain 24€TTC les 2 mètres

Professionnel – 26€TTC les 2 mètres

Je réserve mètres (uniquement nombre paire) couverts ou découverts, soit à régler € TTC

L'emplacement souhaité (sous réserve des disponibilités) _____

Pour les participants non professionnels, merci de signer cette attestation :

Je soussigné _____ déclare sur l'honneur ne pas avoir participé à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

(Article R321-9 du Code pénal, modifié par décret n°2009-16 du 7/01/2009)

Date _____ Signature _____

Possibilités d'inscription :

1/ sur notre site Internet : www.mandon.fr avec un paiement CB,

2/ par courrier à SAS Mandon – VG d'Andrésy – 3, rue de Bassano – 75116 Paris.

Liste des documents à joindre à cette demande remplie pour les inscriptions :

- Le paiement de l'emplacement (**chèque à l'ordre de SAS Mandon**)

- La photocopie recto-verso de pièce d'identité de l'exposant

- une enveloppe timbrée à vos nom et adresse,

- pour les professionnels : un KBIS moins de 3 mois et votre assurance professionnelle.



Ne pas jeter sur la voie publique
PRODUITS NEUFS INTERDITS